



DECLARATION LIMINAIRE DU CTL DE LA DRFIP 21 03/10/2014

Plusieurs points ont été abordés avant d'attaquer l'ordre du jour.

- La Direction a rappelé que nous étions en vigilance Vigipirate (avant-dernier niveau le plus haut). Il faut être encore plus vigilant...

- Concernant les suppressions d'emplois, Mme RECOR a précisé qu'elle avait conscience que les services rencontrent des difficultés liées aux manques d'effectifs et que cela puisse créer des tensions. Elle a ajouté que la direction resterait vigilante à ce sujet.

- La Directrice a tenu à rappeler que l'accueil est une mission difficile, durant laquelle les agents doivent faire face à de plus en plus d'agressivité de la part des contribuables. Les agents concernés doivent être « solides » pour pouvoir assumer cette mission. Des discussions sont en cours au niveau national sur l'accueil en général et les horaires d'ouverture au public en particulier.

- En réponse à nos interrogations sur le manque de moyens, Mme RECOR a répondu : « quand y a pas d'argent y a pas d'argent ». La priorité est mise sur la sécurité, le reste est fait avec les moyens qui restent... !!!

- Le plan triennal et le diagnostic du réseau seront présentés aux agents après validation de la DG des projets proposés par la direction.

Ordre du jour :

1 - Approbation des PV des CTL des 13 février (BOP - Ponts naturels 2014); 17 mars (DUERP - TBVS); 18 avril (campagne IR - départementalisation des procédures collectives - extension de la formalité fusionnée aux donations portant sur des immeubles - installation immobilière du SPF Dijon 3);

2 - Fusion des trésoreries de Précy-sous-Thil et Vitteaux (pour avis).

3 - Rattachement de gestion hospitalière :

a - CH Auxois Morvan à Montbard (pour avis) et installation immobilière de la trésorerie de Montbard (pour information);

b - Seurre et Arnay-le-Duc à Beaune (pour avis) et installation immobilière de la trésorerie de Beaune (pour information);

4 - Mise en place d'un pôle départemental Contrôle et Expertise (pour avis);

5 - Bilan de la campagne IR (pour information);

6 - Bilan de la campagne entretien professionnel (pour information);

7 - Questions diverses.

1 - Approbation des PV des CTL des 13 février (BOP - Ponts naturels 2014); 17 mars (DUERP - TBVS); 18 avril (campagne IR - départementalisation des procédures collectives - extension de la formalité fusionnée aux donations portant sur des immeubles - installation immobilière du SPF Dijon 3) :

L'ensemble des PV ont été approuvés.

2 - Fusion des trésoreries de Précý-sous-Thil et Vitteaux (pour avis) :

Extrait du document du CTL :

La trésorerie de Précý-sous-Thil a compétence sur 20 communes.

Un emploi C y est implanté.

L'ouverture au public se fait tous les jours sauf le vendredi après-midi. Elle ne réalise en moyenne qu'une opération de caisse par jour.

Depuis juillet 1997, le poste est en gestion conjointe avec Vitteaux.

La gestion administrative de cette trésorerie se révèle délicate du fait de son effectif réduit :

- qui ne permet pas de spécialisation ;

- qui nécessite régulièrement le recours à l'équipe de renfort déjà fortement mobilisée sur des postes à enjeux.

Aussi, il est envisagé de fusionner au 1^{er} janvier 2015 cette trésorerie avec celle de Vitteaux située à 18 kms et de mettre en place une permanence sur le site de Précý-sous-Thil ouverte une journée par semaine.

Nous avons tout d'abord regretté la disparition d'un service public de proximité.

Un bilan sera effectué par la Direction dans un an pour estimer la pertinence de conserver ou non une permanence sur Précý.

Vote : 3OS se sont abstenues, 2 OS dont la CGT Finances Publiques 21 ont voté Contre

3 - Rattachement de gestion hospitalière :

a - CH Auxois Morvan à Montbard (pour avis) et installation immobilière de la trésorerie de Montbard (pour information);

b - Seurre et Arnay-le-Duc à Beaune (pour avis) et installation immobilière de la trésorerie de Beaune (pour information);

Les documents proposés n'étant pas complets et explicites (manque d'information sur la charge de travail transférée, discordance entre les nombres d'emplois concernés indiqués par la Direction et ceux indiqués par les services concernés, ...), le 2 octobre, le CHS-CT ne s'est pas prononcé sur ces fusions. Lors de ce CTL les OS n'ont pas souhaité entamer des discussions sur le sujet pour les mêmes raisons. Mme RECOR a toutefois soumis ce dossier au vote, et les OS ont voté CONTRE à l'unanimité. Un manque de transparence et de communication de la part de la Direction est fortement déplorable.

Il avait été demandé à la Direction de nous fournir plus d'informations (chiffres de charges...). La seule réponse apportée fut une absence de réponse !!!

Un nouveau CTL sera convoqué à nouveau le 13 octobre pour aborder ces sujets.

4 - Mise en place d'un pôle départemental Contrôle et Expertise (pour avis)

Extrait du document du CTL :

En Côte-d'Or, l'activité de contrôle et d'expertise en matière de fiscalité des entreprises s'exerce au sein de deux structures :

- l'inspection CE de Beaune, adossée au SIP de Beaune, avec pour emplois implantés 3A et 1B ;
- le pôle CE de Dijon, pour le reste du département, à hauteur de 7A et 6B.

Cette situation rend difficile la conduite de l'activité dédiée à ces structures et ne permet pas la mutualisation dans les méthodes de sélection des dossiers ni l'harmonisation des pratiques dans la conduite des contrôles. C'est la raison pour laquelle la direction projette de mettre en place un pôle départemental CE, sous l'autorité d'un seul responsable qui doit conduire à une meilleure synergie des entités et une unicité des pratiques dans les différentes missions assurées en contrôle et expertise (CSP, CFE, expertise, contentieux).

Cette réorganisation prendra effet au 1^{er} janvier 2015.

Le principe de pilotage unique semble satisfaisant pour les agents concernés. Seul bémol, la nomination d'un cadre A comme assistant au lieu d'un A+.

Vote : Abstention des OS à l'unanimité

5 - Bilan de la campagne IR (pour information)

Extrait du document CTL

La campagne qui s'est déroulée du lundi 28 avril au mardi 20 mai 2014 a été dense mais maîtrisée. Elle a été

marquée par l'avancement du calendrier, notamment pendant les vacances scolaires, avec un accueil des usagers

dès réception de leurs déclarations.

L'appréciation des usagers demeure très positive quant à l'accueil réservé et la qualité du service rendu par les

agents.

Concernant l'accueil des usagers, cette campagne a été caractérisée par :

- ◆ une baisse globale de l'accueil physique dans les SIP (-15,9%) et dans les trésoreries (- 13,7%),
- ◆ une baisse de l'accueil téléphonique dans les SIP (- 16,3%) et dans les trésoreries (-55%),
- ◆ une forte baisse des courriels dans le cadre du dispositif SCOUP (-311,76%),
- ◆ un grand nombre d'appels téléphoniques des usagers qui demandent leurs identifiants pour télédéclarer,
- ◆ la progression de la télédéclaration d'environ 10% par rapport à 2013,
- ◆ des nouvelles modalités de comptage des flux d'accueil physique et téléphonique avec la mise en place de l'outil ORCFA qui a permis de simplifier la procédure de remontées hebdomadaires des informations sur les volumes d'accueil.

Les OS contestent les chiffres.

La direction concède que l'application ORCFA (outil de comptage des flux d'accueil) utilisée pour la première année, ne permet pas une comparaison fiable par rapport à l'année dernière. Les OS regrettent qu'il ne soit pas retenu dans les statistiques la charge de travail engendrée par les réponses aux mails de la BALF et GAIA.

La forte baisse des courriels du dispositif SCOUP s'explique par un dysfonctionnement de l'outil.

Il est regretté, comme chaque année, un manque de soutien technique, une complexité de la législation et du système déclaratif, un manque de communication entre les différents services.

Les agents ont le sentiment de ne pas être entendus par la Centrale.

Nous avons demandé à la Direction d'anticiper la prochaine campagne en demandant à la DG de prendre des mesures pour faciliter cette période en 2015 (éviter la campagne pendant les congés scolaires, réfléchir à l'intérêt d'avoir un rôle au 15/10, ...)

6 - Bilan de la campagne entretien professionnel (pour information)

Plus de 70% des agents du département ont obtenu une réduction d'un mois ou deux.

A ce jour, aucun appel en CAPN n'a été enregistré par notre Direction.

7 - Questions diverses

Un collègue fait part des **inquiétudes des agents de la trésorerie de Beaune**, qui va accueillir 1,1 agent au 1er janvier 2015 suite à la fusion des hôpitaux. 1 agent devait être muté à Beaune, mais il part en retraite, donc le poste sera vacant. Sera-t-il pourvu au prochain mouvement ? Et les deux autres départs à la retraite prévus ? (et éventuellement un troisième). Il existe un risque non négligeable de manque d'effectifs dans ce service en 2015.

Concernant le **pont naturel du 2 janvier 2015**, Mme RECOR a précisé qu'elle attendait une

réponse de la Centrale, mais que nous pouvons être optimiste (il s'agit d'un problème d'arrêté comptable. Pour l'application Medoc, la DG a statué et l'arrêté peut être décalé. Pour DDR3, c'est en cours de discussion).

Il est rappelé l'importance de notifier tout problème relatif à l'hygiène des locaux dans le cahier ONET.